



*Pour diffusion immédiate*

*Bilan de fin de session*

### **Isabelle Lecours termine sa session parlementaire sur une bonne note**

**Saint-Agapit, le 19 juin 2025** – La députée de Lotbinière-Frontenac, Isabelle Lecours, termine la session parlementaire de l’hiver 2025 avec un très bon bilan alors que plusieurs dossiers ont connu un dénouement positif dans la circonscription. Soulignons notamment l’inauguration de l’agrandissement de l’urgence de l’hôpital de Thetford au début du mois de juin, qui représentait un investissement total de plus de 30 M\$.

Au cours de la session, ce sont des investissements de près de 20 M\$ qui ont été annoncés dans Lotbinière-Frontenac. Rappelons que depuis son élection en 2018, Isabelle Lecours a annoncé plus de 1,08 G\$ en investissements dans la circonscription.

« Je suis contente du bilan de ma session parlementaire et surtout des gestes que j’ai posés pour répondre aux besoins de la région, comme la mise sur pied d’une cellule de crise temporaire pour mieux faire face aux tarifs américains. Ces derniers mois n’ont pas été faciles sur le plan familial et je veux souligner l’excellent travail et le soutien précieux de mon équipe pendant cette période. L’été 2025 sera chargée avec plusieurs annonces et inaugurations à l’agenda, mais elle me permettra aussi de me reposer pour commencer la prochaine session en force. »

*Isabelle Lecours, députée de Lotbinière-Frontenac*

En plus des travaux parlementaires, elle a accueilli dans la région deux ministres, soit le ministre de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation M. André Lamontagne et le ministre de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs M. Benoit Charette.

Certains investissements ont retenu l’attention au cours de cette session parlementaire :

#### **Communauté**

- Plus de 141 000\$ au Club motoneige Beauce-Frontenac inc. dans le cadre du Programme d’aide aux véhicules hors route (PAVHR);
- Un montant de 6,8 M\$ en lien avec la revalorisation des résidus miniers amiantés dans le cadre du prolongement des mesures 4 et 7 du Plan d’action gouvernemental 2022-2025 – Amiante et résidus miniers amiantés au Québec : vers la transformation d’un passif en actif durable ;
- Une aide de 101 000 \$ pour trois festivals de la région, soit le Festival des campeurs d’Adstock, le Festival Promutuel de la relève de Thetford Mines et le Festival country Lotbinière dans le cadre du programme Aide financière aux festivals et aux événements touristiques.



**ASSEMBLÉE NATIONALE  
DU QUÉBEC**

COMMUNIQUÉ

**Municipalités et MRC**

- Plus de 340 000 \$ à la MRC de Lotbinière, à la Ville de Thetford Mines et à la MRC des Appalaches pour soutenir les initiatives culturelles en région ;
- Plus de 363 000 \$ à la municipalité de Sainte-Croix dans le cadre du Programme de subvention au transport adapté (PSTA) ;
- Une aide de plus de 240 000 \$ à la MRC de Lotbinière pour la mise en œuvre de son plan régional des milieux humides et hydriques dans le cadre de la mesure 2.1 du Plan national de l'eau : une richesse collective à préserver de la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030 ;
- Une bonification de près de 3 M\$ aux municipalités de Lotbinière-Frontenac par le biais du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028 ;
- Un total de près de 1,1 M\$ à la MRC de Lotbinière, à la MRC des Appalaches et à la ville de Thetford Mines dans le cadre du Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC) ;
- Plus de 5,5 M\$ aux municipalités de Lotbinière-Frontenac dans le cadre du volet entretien du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL).

**Entreprises**

- Près de 1,5 M\$ au Groupe Dufresne et à Filgo pour l'ajout de 14 bornes de recharge rapide publiques dans Lotbinière-Frontenac ;
- Une aide de 3 M\$ à Deep Sky dans le cadre du programme Technoclimat ;
- Un montant de 150 000 \$ à Autobus St-Julien inc. dans le cadre du volet 1 du Programme d'électrification du transport scolaire (PETS).

Il est à noter que les bureaux de Saint-Agapit et de Thetford Mines seront fermés pendant les deux semaines de la construction, soit du 19 juillet au 3 août et que seules les urgences seront traitées.

-30-

Source :

Camille Jean  
Attachée politique et responsable des communications  
Bureau d'Isabelle Lecours, députée de Lotbinière-Frontenac  
camille.jean@assnat.qc.ca